

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont du 25 janvier 2021 à 17h00. Compte tenu des restrictions imposées par les autorités sanitaires relativement au COVID-19, la séance a été tenue par voie de visioconférence et a été enregistrée.

La séance a eu lieu sous la présidence de Madame la Mairesse Nathalie Rochon, à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers Diane Jeannotte, Pascale Auger, Claudette Laflamme, Claude Brunet et Pierre Salois.

Était aussi présente : Mme Sophie Bélanger, directrice générale et greffière.

Était absent : M. Daniel Houde

## **MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2021 À 17H00**

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour ;
2. Résolution – Embauche d'une adjointe administrative et greffière-adjointe ;
3. Résolution – Surplus d'heures travaillées ;
4. Résolution – Dépôt d'une demande de subvention au Programme d'assistance financière avec Loisirs Laurentides, On bouge! (PAFILR);
5. Période de questions ;
6. Levée de l'assemblée.

13453-0121

#### **Résolution – Constatation du quorum, conformité de l'avis de convocation et acceptation de l'ordre du jour**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été donné conformément à la loi et qu'ils constatent qu'il y a quorum.

Il est proposé par monsieur Claude Brunet, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu que l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :

- a) Retrait du point 3 – Surplus heures travaillées.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

13454-0121

#### **Résolution – Embauche d'une adjointe administrative et greffière-adjointe**

**ATTENDU QUE** Madame Danielle Drapeau, adjointe administrative et greffière-adjointe a annoncé son départ pour prise de retraite à la fin du mois d'avril 2021 et que la Municipalité souhaite assurer une transition diligente de ce poste clé au niveau du support à la direction générale et à la mairie;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection a rencontré plusieurs candidates en entrevues d'embauche;

Il est proposé par madame Claudette Laflamme, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu de procéder à l'embauche de madame Karina Ranallo, en tant qu'adjointe administrative et greffière-adjointe et d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer pour et au nom la Municipalité de Piedmont le contrat de travail de madame Ranallo.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Résolution – Surplus d'heures travaillées**

Sujet retiré de l'ordre du jour.

13455-0121

**Résolution - Dépôt d'une demande de subvention au Programme d'assistance financière avec Loisirs Laurentides, « On bouge! » (PAFILR).**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite obtenir une subvention en vue d'accroître les possibilités d'être actif physiquement en aménageant un circuit d'hébertisme pour les 7 à 12 ans;

**ATTENDU QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Piedmont à payer sa part des coûts admissibles au projet et à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Piedmont désigne la directrice générale adjointe pour agir à titre de personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs aux projets mentionnés ci-dessus.

Il est proposé par madame Pascale Auger, appuyé par madame Diane Jeannotte et résolu **D'AUTORISER** la directrice générale adjointe à déposer une demande de subvention au Programme d'assistance financière avec Loisirs Laurentides, « On bouge ! » (PAFILR)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

13456-0121

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 17h20, considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu que l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**NATHALIE ROCHON**

Mairesse

\_\_\_\_\_  
**SOPHIE BÉLANGER**

Directrice générale et greffière

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*.

\_\_\_\_\_  
**NATHALIE ROCHON**

Mairesse